

de même que la collaboration aux programmes de recherche, de mise au point et de production dans le cadre de l'alliance atlantique. Le ministère fournit aussi la direction et le personnel pour la Corporation commerciale canadienne, société de la Couronne chargée de l'achat des fournitures de défense effectué au Canada pour le compte d'autres gouvernements, et des approvisionnements requis par le Canada pour faire face à ses engagements en vertu du Programme d'aide extérieure et d'autres accords internationaux. Le ministère est chargé de l'organisation et de toutes les autres mesures nécessaires à l'établissement immédiat d'une régie d'approvisionnement de guerre, advenant une attaque nucléaire.

Pour donner suite aux recommandations de la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement, le ministère de la Production de défense doit établir une régie centrale de l'achat et de l'approvisionnement. Le ministère a présenté un plan pour l'établissement d'un futur ministère de l'Approvisionnement, lequel exige l'intégration du service des achats de la Production de défense à celui des approvisionnements. Ce dernier service comporte maintenant les services régionaux d'achat du ministère et le Service de réparations du gouvernement canadien, constituant ainsi le Service d'approvisionnement du gouvernement canadien.

La valeur nette des contrats d'achat passés par le ministère de la Production de défense a atteint \$1,030,848,000 en 1966 et \$530,729,000 pour le premier semestre de 1967. (La valeur nette des contrats comprend la valeur des nouveaux contrats aussi bien que celle des modifications qui ont augmenté ou diminué la valeur des contrats existants.) Voici la valeur nette des contrats de 1966 selon les divers services en vue desquels ils ont été adjugés:

<i>Source</i>	<i>Valeur nette</i>	<i>Pourcentage de la valeur totale</i>
	milliers de dollars	
Ministère de la Défense nationale.....	710,838	68.96
Ministère de la Production de défense (crédits).....	8,156	0.79
Gouvernements étrangers.....	186,068	18.05
Aide extérieure.....	35,421	3.44
Ministères et organismes civils (gouvernement fédéral).....	90,365	8.76
TOTAL.....	1,030,848	100.00

La somme de \$710,838,000 en contrats adjugés au nom du ministère de la Défense nationale en 1966 représentait une augmentation de 50.1 p. 100 par rapport à 1965. Il y a eu augmentation de \$157,980,000 dans le programme aéronautique, de \$41,765,000 dans le programme de construction navale et de \$17,570,000 dans le programme d'armement; des augmentations moindres ont été marquées dans le programme de chars-automobiles (\$2,235,000) et dans celui du matériel électronique et de télécommunications (\$2,099,000).

Les contrats passés à l'étranger pour le compte du ministère de la Défense nationale en 1966 se sont élevés à \$130,403,000, soit 18.3 p. 100 de la valeur nette totale des contrats d'entreprise générale adjugés. On a passé des contrats évalués à \$109,468,000 aux États-Unis, à \$6,035,000 en Grande-Bretagne et à \$14,900,000 dans d'autres pays. Les dépenses au titre des contrats adjugés en 1966 ont été de \$483,657,000, soit une augmentation de 4.5 p. 100 par rapport à 1965. Les dépenses relatives au programme de chars-automobiles ont augmenté de \$16,647,000 (soit de 110.5 p. 100) et celles relatives au programme aéronautique, de \$3,162,000, ou 2 p. 100; les dépenses relatives aux programmes de matériel et de l'équipement électronique et de communications ont diminué de \$1,078,000 (1.1 p. 100).

Sur la valeur globale de \$530,729,000 en contrats accordés au cours du premier semestre de 1967, \$343,405,000 (64.7 p. 100) l'ont été pour le compte du ministère de la Défense nationale. Les dépenses pour les contrats d'entreprise générale adjugés pour ce ministère se sont élevées à \$253,483,000. Le ministère de la Production de défense a passé des con-